



La voix des travailleurs

Le reflet syndical

du Territoire de Belfort

Retrouvez toutes les infos sur le site de l'UD <https://cgt-belfort.fr>

**Zoom sur l'actualité, les luttes
et la vie syndicale
dans notre département
Octobre 2026**

Déposé le 21/10/2026



Date limite de distribution le 27/10/2026



Bulletin des Syndiqués du Territoire de Belfort — Journal de l'Union Départementale

Directeur de Publication: Damien PAGNONCELLI — N° Com. Paritaire : 0428 S 06620

Maison du Peuple —

90020 BELFORT



03 84 21 03 07



ud90@cgt.fr



03 84 26 76 03

CCP: 1601 86 D

Imprimé par nos soins

Dispense de timbrage

Prix: 0,35 €

Octobre 2026 N° 3

Editorial

Lorsque vous lirez ces lignes, espérons que les incendies auront laissé derrière eux leurs images de désolation, de ravages forestiers, de demeures écroulées, d'angoisses humaines et de détresse lancinante.

Cet épisode douloureux à bien des égards montre le vrai visage d'un capitalisme pour qui la rentabilité immédiate fait passer au second plan les besoins humains.

Et parmi ceux-là, les services publics restent le rempart et le lien entre les populations, que le CAC 40, les gouvernements qui le portent, veulent abattre.

Qu'on le veuille ou non, ce qui se voit encore plus que le nez au milieu de la figure, avec cette catastrophe écologique, économique et sociale, c'est que l'incurie, l'irresponsabilité gouvernementales avec son acharnement à des politiques drastiques de moyens, a considérablement aggravé les dégâts.

Le premier ministre qui affirme "être à la hauteur de la situation" n'a pas dû grimper très haut la grande échelle pour prendre la mesure des conséquences de ses choix et de ceux de ses prédécesseurs. Et du coup, ne rien changer à l'austérité ambiante, mais au contraire à se préparer à une nouvelle cure de plus de 125 milliards d'ici 2035 ne pourra qu'aggraver la politique de la terre brûlée à l'encontre des services publics et à la présence industrielle de notre pays.

Y en a marre de faire saluer tous ces salariés·es des services publics dès qu'ils affrontent et dans les pires conditions ces épreuves! Qui plus est que s'ils manifestent pour exiger des moyens pour assumer au mieux leurs missions, les casqués de la place Beauvau leur tombent dessus à bras raccourcis et sans ménagement.

L'applaudimètre n'est pas la solution, il est le masque dérisoire du pouvoir qui se refuse à répondre aux attentes revendicatives des travailleurs·euses de ces secteurs comme pour les autres d'ailleurs.

Entre soldats du feu et soldats de la guerre, Macron choisit les milliards sans aucun discernement pour l'armement, les bombes plutôt que les canadiens!

Où tous les services publics ont besoin de moyens technologiques et financiers, de femmes et d'hommes, de plus grande proximité pour répondre à tous les besoins de santé, de protection sociale, de formation, de transports, d'éducation, d'énergie. C'est cette roue là qu'il faut faire tourner dans le bon sens.

Pour y parvenir, coltinons-nous l'action, là où ça commence naturellement: le service, l'atelier, l'entreprise, l'établissement etc. Et n'attendons pas demain!

**MATERIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**

SOMMAIRE

Page 2 : Editorial, sommaire.

Page 3 à 6 : 54ème Congrès CGT.

Page 7 & 8 : Ce qu'il faut retenir de ce congrès.

Page 9 : MACIF.

**Page 10 : État Cogétise UD
CGT 90.**

Page 11 : Marche des fiertés 2026.

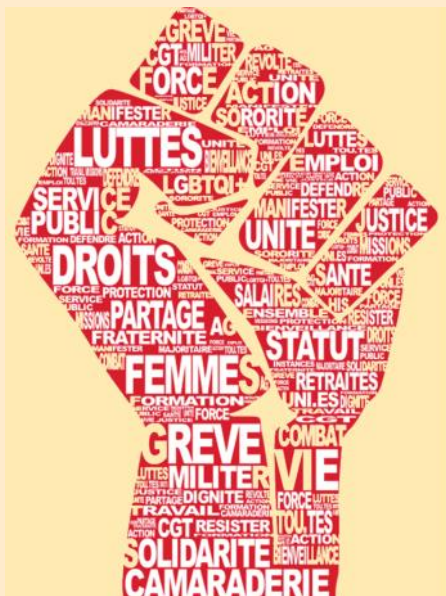
**Page 12 : Réforme à la tron-
çonneuse à la Mairie.**

Page 13 : Poursuite de la guerre sociale à la Mairie.

Page 14 : L'HNFC à bout de souffle.

Page 15 : Le conservatoire en lutte. Manifestation Fonction Publique.

Page 16 : Photos de la manifestation du 29 septembre. Sites internet et Facebook UD.





Le congrès confédéral est un moment où notre démocratie syndicale se met pleinement en mouvement : pour débattre de nos orientations, élire une direction et surtout renforcer la CGT afin qu'elle soit toujours plus utile, plus forte et plus présente auprès des travailleuses et travailleurs. 1 000 délégués-es représentant les unions départementales et les fédérations échangent, débattent et votent car ce 54e congrès devra répondre à des enjeux décisifs : renforcer notre organisation pour être à la hauteur des défis du moment, mieux syndiquer, mieux accompagner les salariés-es, mieux lutter et faire vivre notre ambition de transformation sociale.



Lundi 1 juin: séance 1



● **Ouverture de la première séance du congrès et élection du bureau du congrès.**

Élu par les délégués-es en ouverture du congrès sur proposition de la direction sortante (14 membres) et l'intégration de délégués-es se portant volontaires dans la salle (6 membres), le bureau du congrès assure la direction, le suivi des travaux pendant la durée du congrès et est l'instance souveraine pendant le congrès. Il est adopté à une large majorité.

● **Élection de la commission "mandats et votes",** vote à main levée adopté à une très large majorité.

● **Hommage aux disparus-es.**

● **Accueil** par Cyril Bodier, secrétaire général de l'UD d'Indre-et-Loire.

● **Rapport d'ouverture** par Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT: 4 chantiers concrets pour passer du "dire au faire", la syndicalisation, la représentativité syndicale, remettre les syndiqués-es et les syndicats au centre de la CGT et renforcer nos structures territoriales.

● **Interlude revendicatif et musical.**

● **Adoption du règlement intérieur, vote à main levée** par les délégués-es à une large majorité.

● **Élections de la commission "document d'orientation"** (44 membres), votes par boîtier électronique, adopté à **92,13 %** et de la **commission "révision des statuts"** (16 membres) **adopté à 97,11 %**.

● **Élection des présidences des séances** de la semaine, vote par boîtier électronique, **adoptée à 95,29 %**.

● **Rapport de la commission "mandats et votes"** : le nombre de délégués-es est de 952 avec 48% de femmes représentant 554 693 voix pour un total du congrès de 566 093 voix. 750 délégués-es participent à leur 1^{er} congrès, 457 femmes, 102 jeunes (-35 ans).

> La moyenne d'âge du congrès est de 49 ans.

> Type de contrat de travail: 780 CDI, 21 en CDD et 50 "autres".

> Situation professionnelle: 851 actifs, 94 retraités-es et 7 privés-es d'emploi.

> Répartition public/privé: 60 % privé et 40 % public.

> Catégories sociaux-professionnelles: 318 employés-es, 186 ouvriers-ères, 426 ICTAM.

> Résultat du vote du rapport **commission "mandats et votes",** vote par mandat: **adopté à 97,49%.**

Mardi 2 juin: séance 2

- **Rapport d'activités présenté par Nathalie Bazire.**

Le congrès permet d'abord de tirer le bilan de la mandature écoulée. Le rapport d'activité est présenté, débattu et soumis au vote des délégués-es. Ces débats permettent d'analyser l'action menée, d'en pointer les acquis comme les limites, et d'en tirer collectivement les enseignements.

- **Prise de parole d'Haoussi BOINA**, secrétaire général CGT Mayotte.

- **Débats sur le rapport d'activité.**

- **Conclusion** de Mathias Perez, rapporteur de la commission "rapport d'activités" et **vote des délégués-es** sur ce rapport.

Mardi 2 juin: séance 3

- **Interventions** de Luc Triangle, secrétaire général de la Confédération Syndicale Internationale, Yousef Habache, syndicat des journalistes palestiniens, Hala Abou Assira, ambassadeure de la Palestine en France et de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT.

- Proclamation du résultat du **vote "bilan des activités par mandat"**: bilan **adopté à 81,36 %**.

- **Présentation du bilan financier** par Laurent Brun, administrateur de la CGT: La Direction Confédérale a tenté d'améliorer la situation financière, réglementaire et patrimoniale de la CGT sur les 3 dernières années. Ce travail est désormais soumis à votre jugement.

- **Rapport de la Commission Financière et de Contrôle** par Sabine Alexis.

- **Rapport du comité de gestion "Cogétise"** par Jérémy Ringot.



Mercredi 3 juin: séance 4

- Proclamation du résultat du **vote sur le "bilan financier"** par mandat: bilan **adopté à 90,61 %**.

- **Introduction aux débats du préambule et du thème 1 sur le document d'orientation**: construit à partir des débats menés dans les syndicats, le projet de document d'orientation comportant 3 thèmes sera soumis au vote du 54e congrès. Le thème 1 vise à dépasser les constats pour renforcer le syndicalisme et la syndicalisation.

- **Débats et amendements présentés par les syndicats**, sections syndicales et comités de travailleurs-es privés-es d'emploi suivi du vote sur les différents amendements.

- **Vote par mandat sur le préambule et le thème 1 du document d'orientation.**

Mercredi 3 juin: séance 5

- **Proclamation du résultat du vote sur le préambule et le thème 1 du document d'orientation** adopté à **74,62 %**.

- **Point sur la situation à la bourse du travail de Carcassonne** par Sophie Trochet, secrétaire générale de l'UD de l'Aude: lutte contre le projet d'expulsion de la bourse du travail occupée par la CGT depuis 89 ans mené par le maire RN de cette ville.

- **Temps fort féministe** par Myriam Lebkiti, référente de la commission "Femmes-Mixité" à la Confédération avec Anne-Marie Nzila, secrétaire générale de l'Union des Syndicats du Congo Brazzaville, Mélanie Atapo, présidente de l'Union Syndicale des Travailleurs Kanaks et des Exploités, Léone Laali, collectif Roja féministe contre la guerre en Iran, ponctué par l'hymne des femmes.

- **Introduction au thème 2 du document d'orientation** par Fabienne Rouchy de la commission document d'orientation: le thème 2 présente les réalités du travail d'aujourd'hui, face auxquelles notre syndicalisme de transformation sociale et environnementale agit, dans un monde en perpétuelle évolution avec de nouvelles formes d'exploitation.

- **Débats et examens des amendements.**

Jeudi 4 juin: séance 6

- **Intervention de Laurent Brun** au nom du bureau du congrès pour rappel au respect du RI et des présidents de séance. Le bureau du congrès redit que les amendements sont examinés par la commission du document d'orientation puis soumis au débat et au vote des délégués-es, conformément aux mandats reçus lorsqu'il y a une différenciation entre les amendements portés par les syndicats et la commission du document d'orientation.
- **Vote** par mandats du **thème 2 du document d'orientation**.
- **Introduction du thème 3 du document d'orientation** par Kamel Brahmi: une stratégie des luttes tournée vers la victoire, on s'organise, suivi des débats.
- **Proclamation du résultat du vote sur le thème 2 du document d'orientation**, adopté à **78,98 %**.
- **Prise de parole d'Olivier Leberquier**, président du conseil d'administration de la Société Coopérative Ouvrière Provençale de Thés et Infusions (SCOPTI): Sous la marque "1336", en référence au nombre de jours de lutte, la SCOP annonce la relance de l'usine avec 58 anciens salariés.
- **Débats sur les amendements du thème 3 du document d'orientation**.
- **Vote sur le thème 3 et vote global du document d'orientation**.



Jeudi 4 juin: séance 7

- **Proclamation du résultat du vote sur le thème 3 du document d'orientation**, thème 3 adopté à **74,47 %**.
- **Proclamation du résultat du vote global du document d'orientation**, adopté à **74,74 %**.
- **Présentation de la liste des candidatures à la CEC et à la CFC** et de leurs rôles respectifs par Myriam Lebdiri de la commission des candidatures. La liste des candidatures retenue à la CEC et à la CFC comporte 65 noms. Pour la CEC : 60 membres dont 30 femmes et pour la CFC 5 membres dont 3 femmes.
- **Vote par mandat de la CEC/CFC**.
- **Présentation de l'élection au comité de gestion cogétise** par Jérémy RINGOT: composé de 18 membres (9F:9H) et de 2 membres de droit, l'administrateur-riche et le ou la président-e de la CFC.
- **Vote par mandat des membres du comité de gestion cogétise**.
- **Présentation des propositions de modifications statutaires** par David Gistau de la commission de la révision des statuts, suivie d'un débat. La raison: méconnaissance et le manque d'appropriation de nos textes fondateurs, de nos valeurs CGT, de nos règles de vie, de nos modes de fonctionnement et déficit de qualité de vie syndicale. Mise en place de la commission de médiation et de résolution des litiges par le CCN.
- **Conclusion d'Agnès Naton de la commission des statuts**: sécuriser juridiquement nos statuts et se les réapproprier, suivie du vote.
- **Proposition d'annexer à nos statuts le cadre commun d'actions** contre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT présentée par Myriam Libkiri. Ce cadre existe déjà, il a été collectivement construit, enrichi et validé par le CCN depuis 2023. Le congrès doit voter cet engagement commun pour en faire une portée statutaire.
- **Débats sur l'annexion du cadre commun d'actions** contre les violences sexistes et sexuelles.
- **Conclusion par Mayse Dumas** : Bannir le sexisme dans notre organisation, mettre en valeur et en œuvre ce cadre. Acte politique fort qui engage les syndicats.
- **Résultats des votes liste CEC et CFC, comité Cogétise et modifications des statuts**: l'intégralité de la liste de la CEC et de la CFC. 6 camarades rajoutés à la liste de la CEC n'ont pas été élus. Le comité de gestion Cogétise a été également élu dans son intégralité. Les **modifications statutaires** sont adoptées à **66,88 %**.
- **Réunion de la CEC élue suivie de la réunion du CCN** pour l'élection du bureau confédéral et du ou de la secrétaire général-e.

- Intervention de Laurent Brun au nom du bureau du congrès: il a été annoncé hier que la modifications statutaire avait été validée. L'article 41 des statuts stipule "les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des mandats représentés avec un quorum des deux tiers des adhérents". Le bureau décide d'appliquer la règle, cela signifie que les **modifications statutaires ne sont pas adoptées**.
- Vote sur les motions: motion des territoriaux d'Indre et Loire pour une augmentation des salaires et défense du service public, motion en soutien aux salariés-es d'Afipro et Randstad digital menacés-es d'être remplacés-es par l'IA, motion sur la défense du 1er mai férié et chômé face aux idées des partis réactionnaires et libéraux, motion sur la liberté de la distribution de la presse indépendamment des opinions et de la taille des éditeurs, motion en solidarité du peuple palestinien, motion pour la verrerie Durable vivra et une motion présentée par les syndicats de la ville de Paris, les 7 motions sont adoptées à main levée.
- Résultat des votes sur l'annexion du **cadre commun adoptée à 70,93 %**.
- Film IHS sur la paix. Une paix durable est une condition préalable à l'exercice de tous les droits et devoirs de l'être humain.
- Élection professionnelle de la fonction publique du 3 au 10 décembre 2026 représentant 1/3 de l'audience de la CGT: discussions sur les moyens mis en œuvre pour gagner le vote CGT.
- Présentation par Boris Plazzi de la nouvelle CEC, CFC, membres du bureau confédérale, de l'administrateur et de la secrétaire générale.
- Clôture du congrès par la secrétaire générale: être syndicaliste, ce n'est pas un métier mais un engagement. Congrès du rassemblement, c'est toujours celui qui rassemble qui gagne. Congrès historique dans sa dimension internationale, 109 camarades venus de 71 pays . La CGT , c'est la solidarité, la sororité, la fraternité. Travailler ensemble pour être la CGT démocratique, collective et rassembleuse. Multiplions les luttes, exigeons l'ouverture de négociations dans toutes les entreprises, dans toutes les branches professionnelles, le gouvernement doit indexer tous les salaires sur les prix, augmenter le point d'indice des fonctionnaires et le SMIC et remettre à l'ordre du jour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Mobilisons-nous pour gagner les élections dans la fonction publique. Merci à tous les délégués-es, merci à tous les salariés-es de la confédération, merci à tous les camarades tenant les stands, merci au collectif de l'Animation des Luttres et Sécurité. Merci aux camarades de l'ALS .

CEC élue

BARIAUD Christine
BAZIRE Nathalie
BENCHLIKHA Nawel
BINET Sophie
BLANCHOT Caroline
BOUCHOUICHA Nicolas
BRAHMI Kamal
BROUSSE Sylviane
BRUN Laurent
CAUBERE Cédric
CORDINI Marie-Laure
DE COSTER Fanny
DEBAY Monique
DELECOURT Christophe
DEREGNAUCOURT Thomas
DUFOUR Laurent
ELIEZ Jacques
FERRIER Etodie
FOURNET Pascal
GAUTHERON Sébastien

GIRARD Delphine
GIRAUD Catherine
GISTAU David
GOMEZ Laetitia
GRAVOUIL Denis
GUILLOT Stéphanie
GUY Anne Laure
LABELLE Ophélie
LALYS Denis
LE BERDER Agathe
LE COCQ Pierre
LE LAUSQUE Pascal
LEBKIRI Myriam
LEGRAND Marie-Laure
MADOUNARI Géraldine
MICHAUD Isabelle
NEUMAYER Virginie
PAGNONCELLI Damien
PEREIRA Clarice
PEREIRA-AFONSO João

PEREZ Matthias
PETIT Catherine
PEYREN Jean-Louis
PITELET Romain
POMMET Natacha
POURROY Alexandra
RAGAZZACCI Serge
RE Gérard
ROUCHY Fabienne
SALL Oumar
SANCHEZ Fred
SIGAL Ludovic
SUDRE Pascal
TALBOT Baptiste
TARTAS Karine
TELLEZ Adèle
VACHERON Thomas
VALADE Eric
VELASQUEZ Cécile
VIRE Emmanuel

CFC élue

ALEXIS Sabine
BOSSART Patrice
DE CARLOS Jésus
DORMIEU Arnèle
TRUELLE Dorothée



Camarades ajouté.e.s à la liste présentée (non élu.e.s) :

DELESCAUT JEAN-PAUL	6,23%	EMMANUELLI VERONIQUE	0,28%
MATEU OLIVIER	0,10%	ESPRIT THIMOTY	0,07%
DOLOT VERONIQUE	1,55%	PONS PEIO	0,17%

Ce qu'il faut retenir du 54e congrès confédéral

Trois ans après le calamiteux 53e congrès à Clermont-Ferrand marqué par de fortes tensions, voire de la violence, l'enjeu du 54e à Tours est de retrouver le chemin de l'apaisement et du rassemblement au sein de la CGT. Et d'entrée, l'objectif de la direction confédérale est de garder le contrôle et d'éviter les dérapages. La secrétaire générale, Sophie Binet tient à cadrer les choses dès le début de son discours d'ouverture du congrès, lundi 1er juin. "Ayons une exigence : la culture des débats de la CGT. Cela signifie avoir tous les débats, poser toutes les questions, sans caricature, sans posture, sans procès d'intention. Pas question de reproduire entre nous les logiques de disqualification que nous combattons à l'extérieur. Il n'y a pas de "traître" ou de "gauchiste" dans cette salle, rien que des camarades !", avertit-elle devant le millier de délégués réunis dans le parc des expositions de Tours.



Si globalement sur la semaine, les débats se tiennent devant des délégués calmes et attentifs, il y a logiquement quelques dérapages et quelques ratés malgré l'apparente volonté de maîtrise. En revanche, l'affichage de l'unité intersyndicale ne perturbe pas outre mesure les congressistes. La présence de la numéro un de la CFDT lors de ce 54e congrès constitue en soi un petit évènement puisque cela n'était pas arrivé depuis le 48e congrès à Lille en 2006, durant lequel François Chérèque avait été chahuté par les congressistes. En 1999, lors du 46e congrès à Strasbourg, Nicole Notat avait elle aussi été invitée. "Qu'il y ait ce signal de rassemblement qui se fasse au congrès de la CGT, ce n'est pas anodin !", souligne Sophie Binet.

1 La construction de la "Maison commune" avec la FSU validée.

Toujours en matière de relations intersyndicales, ce 54e congrès est la possibilité de valider sereinement la stratégie de rapprochement de la CGT avec la FSU. En réalité, la CGT pose sans difficultés sa première pierre à la "Maison commune". "Nous enclenchons la construction de notre "Maison commune" avec la FSU. Tout se fera sous la vigilance du CCN et c'est le 55e congrès qui décidera ou non d'une étape supplémentaire si nécessaire" rassure Sophie Binet dans son discours de clôture.

2 Une adhésion à la CSI qui ne fait plus débat

Comme tous les deux congrès, ce 54e congrès est l'occasion d'organiser une journée internationale et d'accorder une grande place aux questions internationales avec outre une séquence consacrée à la Palestine, un meeting intitulé "l'internationale ouvrière contre l'extrême droite" réunissant des syndicalistes italiens, espagnols, polonais, américains, brésiliens, camerounais, indiens, argentins, ukrainiens ainsi que des représentants de la CES et de la CSI. Au-delà, autre point notable en comparaison des précédentes éditions : la question de la réadhésion de la confédération à la FSM, fédération réunissant des syndicats notamment proches de nombreux régimes totalitaires, ne réapparaît pas dans les débats.

3 Des taux élevés d'adoption des textes

Ce congrès marque aussi le fort soutien des congressistes à l'équipe sortante avec un bilan financier adopté à 90,61 % et un bilan d'activité à 81,36 %, soit un niveau que l'on n'avait pas revu depuis l'ultime congrès de Bernard Thibault, à Toulouse en 2013. Le document d'orientation, la feuille de route du nouveau mandat, est très largement adopté avec 74,74 % des suffrages et un taux d'abstention de 4,34 %. Les congressistes soutiennent globalement les propositions amendées proposées par la direction sortante lors des débats sur la structuration interne avec la création des syndicats professionnels territoriaux pour régler le problème des syndiqués isolés, la syndicalisation des Ictam (Ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise) ou encore celle des retraités et sur les stratégies de lutte, portant sur la "Maison commune" avec la FSU et les relations intersyndicales.

4 Léger flottement le 3e jour

De fait, les choses se compliquent en fin de la troisième journée du congrès sur le texte consacré à la ligne politique générale de la confédération sur le travail. Le mercredi 3 juin en fin d'après-midi, la commission des amendements ne réussit pas à convaincre les délégués de suivre ses préconisations. Sont ainsi adoptés un amendement visant à remplacer l'égalité femmes hommes par l'"égalité de genre", un second introduisant la notion d'"islamophobie d'État" et un troisième visant à mettre en opposition le "100 % sécu" et la "sécurité sociale professionnelle" au détriment de cette dernière. Au final, l'amendement porté par la fédération des organismes sociaux est bien intégré au document d'orientation, mais il ne porte pas préjudice à la "sécurité sociale professionnelle" et au "nouveau statut du travail salarié", au centre des repères revendicatifs de la CGT depuis 20 ans, puisqu'ils sont largement développés plus loin dans le document. Dans son discours de clôture, Sophie Binet affirme souhaiter "mettre au centre du débat de l'élection présidentielle que la meilleure des sécurités c'est la solidarité, intégrant bien sûr le 100 % sécu, la Sécurité sociale professionnelle, le NSTS, les services publics". "Depuis quand la CGT doit-elle choisir dans ses revendications ?", ajoute-t-elle.

5 Acte politique sur les VSS intra CGT

Si au final, le congrès n'adopte pas les modifications statutaires visant à renforcer les outils de gestion des conflits internes, il adopte avec 70,93 % des suffrages l'annexion aux statuts du cadre commun d'action contre les violences sexistes et sexuelles. De fait, cette discussion constitue un moment fort de ce 54e congrès.

6 Congrès "du rassemblement"

Contrairement aux précédents congrès, cette semaine en terre tourangelle est donc plutôt calme et les signes de tension assez rares. À l'exception d'un envahissement de la tribune par des délégués issus des rangs de la fédération de la Santé et de l'Action sociale estimant n'avoir pas eu suffisamment accès à la parole et une ostensible bouderie des délégations de l'agroalimentaire et des ports et docks durant certains discours, il n'y a pas de confrontations majeures entre champs fédéraux et direction confédérale durant ce 54e congrès. "Ce congrès est celui du rassemblement, les huées, les pratiques de coups de force, les tactiques de pression, c'est pour nos adversaires de classe, ce n'est pas entre nous !!!", déclare Sophie Binet.

7 Un nouveau bureau confédéral bien élu

Le "rassemblement" de l'organisation s'observe aussi sur les résultats de l'élection des membres de la Commission exécutive confédérale parmi lesquels sont désignés, par le CCN, les membres du bureau confédéral. Le plus mal élu est élu à 80 %, ce qui est très élevé et cela montre une grande cohésion et une direction confédérale forte.

8 Présence active dans la campagne électorale de 2027

Le congrès terminé, la CGT compte se remettre immédiatement en ordre de bataille avec une série de mobilisations sectorielles, une semaine d'actions sur les salaires à compter du 22 juin et les campagnes pour les élections professionnelles au premier rang desquelles celles dans la fonction publique à la fin de l'année. Et au-delà, la confédération compte peser sur l'élection présidentielle de 2027. "Nous allons nous mêler du débat présidentiel pour remettre les travailleurs et les travailleuses au centre du jeu. La CGT n'est et ne sera jamais au service d'aucun parti, mais elle ne sera jamais neutre. Nous ne nous mobilisons pas pour la victoire de tel ou tel candidat, mais pour que les revendications des travailleurs et travailleuses soient prises en compte !", explique Sophie Binet aux représentants des partis de gauche invités à assister à l'ouverture du congrès. Et de réaffirmer que "la CGT ne se laissera jamais anesthésier par l'extrême droite", et de défendre l'idée que "face à l'extrême droite, l'antidote, c'est le syndicalisme CGT".

CEC élue		CFC élue	
BARIAUD Christine		PEREZ Mathias	
BAZIRE Nathalie		PETIT Catherine	
BENCHLIKHA Nawel		PEYREN Jean-Louis	
BINET Sophie		PITELET Romain	
BLANCHOT Caroline		POMMET Natacha	
BOUCHOUICHA Nicolas		POURROY Alexandra	
BRAHMI Kamal		RAGAZZACCI Serge	
BROUSSE Sylviane		RE Gérard	
BRUN Laurent		ROUCHY Fabienne	
CAUBERE Cédric		SALL Oumar	
CORDINI Marie-Laure		SANCHEZ Fred	
DE COSTER Fanny		SIGAL Ludovic	
DEBAY Monique		SUDRE Pascal	
DELECOURT Christophe		TALBOT Baptiste	
DEREGNAUCOURT Thomas		TARTAS Karline	
DUFOUR Laurent		TELLEZ Adèle	
ELIEZ Jacques		VACHERON Thomas	
FERRIER Elodie		VALADE Eric	
FOURNET Pascal		VELASQUEZ Cécile	
GAUTHERON Sébastien		VIRE Emmanuel	
Camarades ajouté.e.s à la liste présentée (non élu.e.s) :			
DELESCAUT JEAN-PAUL	6,23%	EMMANUELLI VERONIQUE	0,28%
MATEU OLIVIER	0,10%	ESPRIT THIMOTY	0,07%
DOLOT VERONIQUE	1,55%	PONS FEJO	0,17%



Votre organisation syndicale nous fait confiance, **pourquoi pas vous ?**

La Macif vous propose des solutions pour vous
et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est **vous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos
capacités de remboursement avant de vous engager.



Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits SOCRAM BANQUE, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orientas.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orientas.fr)

COGÉTISE AU 31 AOÛT 2026	FNI 2026				TIMBRES 2026			
SECTIONS SYNDICALES	OE	UGICT	RET.	TOTAL	OE	UGICT	RET.	TOTAL
A2E BELFORT	1	0	0	1	11	0	0	11
ADAPEI 90	16	0	0	16	70	0	0	70
ALSTOM TRANSPORT	28	23	14	65	171	160	98	429
APAVE BELFORT	0	1	0	1	0	5	0	5
APF 90	4	5	0	9	20	23	0	43
BANQUE DE FRANCE 90	0	0	1	1	0	0	3	3
CARSAT MEROUX	2	0	0	2	16	0	0	16
CEB BEAUCOURT	27	0	0	27	126	0	0	126
CHEMINOTS	46	15	24	85	224	75	174	473
CHSLD LE CHENOIS	9	1	0	10	18	2	0	20
COMITÉ LOCAL PRIVÉS D'EMPLOI	0	0	0	12	0	0	0	33
COMITÉ RÉGIONAL BFC	10	0	1	11	50	0	5	55
COMMERCE 90	58	3	0	61	285	15	0	300
CONSEIL GÉNÉRAL 90	17	8	0	25	79	40	0	119
DELLE FONDERIE INDUSTRIELLE	2	0	0	2	10	0	0	10
EDF GDF BELFORT	12	0	46	58	33	0	168	201
FAPT 90	29	10	12	51	142	46	58	246
FERC SUP 90	1	3	0	4	2	6	0	8
GE BELFORT	117	36	0	153	589	175	0	764
GRAND BELFORT	19	0	0	19	0	0	0	0
HOPITAL NORD FRANCHE COMTÉ	38	26	12	76	170	126	58	354
INDIVIDUELS CONSTRUCTION	9	0	0	9	43	0	0	43
INDIVIDUELS ETUDES CONSEIL	5	9	0	14	25	40	0	65
INDIVIDUELS FERC BELFORT	4	0	0	4	20	0	0	20
INDIVIDUELS INTERIMAIRES	1	0	0	1	4	0	0	4
INDIVIDUELS LIVRE PAPIER CARTON	1	0	0	1	5	0	0	5
INDIVIDUELS ORGANISMES SOCIAUX	15	0	0	15	73	0	0	73
INDIVIDUELS PORTS ET DOCKS	13	0	0	13	60	0	0	60
INDIVIDUELS SANTE	21	1	0	22	86	5	0	91
INTÉRIMAIRES 90	1	0	0	1	5	0	0	5
MACIF	8	0	0	8	48	0	0	48
MAIF	1	0	0	1	3	0	0	3
MAIRIE TERRITORIAUX BELFORT	94	0	0	94	425	0	0	425
MATMUT	3	0	0	3	15	0	0	15
RETRAITES METAUX DELLE	0	0	16	16	0	0	176	176
RETRAITÉS MULTIPRO 90	0	0	75	75	0	0	357	357
SAASAD	1	0	0	1	2	0	0	2
SMRC ROUGEGOUTTE	30	0	0	30	153	32	0	185
SNPEFP 90	0	16	0	16	2	71	0	73
SNWM FONTAINE	15	1	0	16	71	5	0	76
SYNPTAC 90	0	2	0	2	0	10	0	10
TRANSPORTS 90	28	0	0	28	171	0	0	171
VMC PECHE MORVILLARS	15	0	0	15	98	0	0	98
TOTAL FNI 2026	701	160	201	1 074	3 325	836	1 097	5 291



marche des fiertés

Belfort 2026



Sous un soleil estival et pour cette troisième édition de la marche des fiertés organisée par le collectif fiertés Belfort, la CFDT, la CGT, Solidaires, Sud Éducation, la FSU, MNL, USL et Union étudiante, le défilé s'élance ce samedi 30 mai depuis la Maison du peuple dans un élan de fraternité. L'objectif, défendre les droits de la communauté LGBT+ mais aussi promouvoir une société de paix et d'amour. Cette manifestation est aussi l'occasion de protester contre la montée de l'extrême droite.



À l'origine de toutes les discriminations se trouve une idée commune: la domination. Les sociétés capitalistes, promues par l'extrême droite, sont sexistes, patriarcales et hiérarchisées. Si le capitalisme utilise la domination pour prospérer, il n'en demeure pas moins que les discriminations, à base de stéréotypes, peuvent également servir d'autres desseins économiques et sociaux. La lutte contre les discriminations et pour l'égalité constitue une lutte à part entière, indissociable de la lutte des classes.

Dans le monde du travail, le patronat va imposer une mise en concurrence, une compétition malsaine des travailleurs-euses par le dumping social et la division. Comme indiqué dans ses statuts, la CGT lutte contre tout système de domination et donc contre toutes les discriminations. C'est pour ces raisons que la CGT s'engage dans la lutte contre le racisme, le sexisme et les LGBTQIA+phobies.

Hier comme aujourd'hui, les dimensions racistes, xénophobes et nationalistes s'articulent très nettement avec la dimension sexiste et LGBTQIA+phobe. Assumées par les responsables politiques, elles tentent de se diffuser dans la société. À cela la CGT répond que les droits des minorités s'appuient sur des valeurs auxquelles on ne doit pas déroger, notamment celle de l'égalité.

La CGT revendique l'égalité des droits familiaux pour les personnes LGBTQIA+, autant au travail que dans la vie, notamment dans "l'articulation des temps de vie", la lutte contre les discriminations, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et LGBTQ+phobes.

Des études démontrent que les inégalités se développent également lorsque l'employeur perçoit l'homosexualité d'un-e salarié-e avec certitude. Notons que les hommes homosexuels gagnent 11 % de moins que les hommes hétérosexuels alors que les lesbiennes gagnent 9 % de plus que les femmes hétérosexuelles.

Les extrêmes droites sont à l'opposé de ce que défend la CGT:

- **Atteindre l'égalité effective des droits** pour les personnes LGBTQIA+ au travail.

- **La mise en place de procédures type** pour l'accueil des victimes, pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et pour protéger les personnes LGBTQIA+ victimes de violences.

- **Une négociation annuelle obligatoire** sur l'égalité et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles pour des milieux de travail inclusifs et non sexistes.

- **Agir pour la fin des stéréotypes de genre** et du sexisme à l'école, dans la société, dans les médias et au travail.

- **Outils pour identifier et réparer** les situations de discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail.





Réforme à la tronçonneuse à la mairie de la cité du lion

Le maire de Belfort prévoit la suppression de 16 intervenants en sport et en musique dans les écoles primaires dès la rentrée 2026. 2 000 enfants sont concernés. Il projette également de fermer le service public d'aide et de soins à domicile du comité communal d'action sociale (CCAS) d'ici fin 2027. 40 postes de professionnelles et 150 personnes âgées sont concernées.



16 postes d'intervenants en sport et en musique supprimés

2 000 élèves privés d'interventions spécialisées en sport et en musique

40 postes d'aides-soignantes, d'auxiliaires de vie, d'infirmières supprimés

180 personnes âgées et vulnérables renvoyées vers des structures privées

En une semaine, D. Meslot annonce vouloir supprimer les éducateurs scolaires et la gratuité des études surveillées et démanteler le CCAS. Ces projets révèlent des choix politiques clairs : 22 Millions d'€ engagés pour un casino, un terrain public offert à Alstom pour 1€ et le service public communal comme variable d'ajustement.

Depuis sa réélection, le maire enchaîne les attaques avec toujours la même logique : supprimer des postes et faire reculer les services utiles à la population. C'est une véritable casse sociale !

Est-ce obligatoire de subventionner Alstom, General Electric ou Amazon ? Est-ce obligatoire de céder à 1€ symbolique un terrain à un demi-million d'euros à l'Alstom ? Est-ce obligatoire d'investir des millions d'euros pour un casino ? Il s'agit de choix politiques ! Faire la guerre aux plus pauvres et aux travailleurs territoriaux pour servir la soupe aux grandes entreprises. Non la qualité du service ne peut pas être le même avec moins de moyens. Ces reculs impacteront directement la vie des enfants et des plus âgés en particulier des plus pauvres et des plus fragiles.

REFUSONS D'ÊTRE SACRIFIÉS SUR L'AUTEL DES PROFITS. MOBILISONS-NOUS POUR DÉNONCER CE VÉRITABLE PLAN SOCIAL.



Juin

29

Poursuite de la guerre sociale à la mairie de Belfort

Le 29 juin, plus d'une centaine de manifestants-es, agents-es, syndicalistes et usagers-ères, se rassemblent devant le conseil municipal pour protester contre la suppression des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Les syndicats (CGT, FO, CFDT) appellent à une grève reconductible à partir de septembre si la mairie ne revient pas sur sa décision.



Le Maire de Belfort projette de fermer le service aide et soin à domicile du CCAS de Belfort pour le transférer vers le secteur associatif. Comme vous l'avez sans doute lu dans la presse locale, le maire de Belfort, à peine réélu décide d'engager un véritable plan social (voir l'article page précédente):

- suppression de l'intervention des éducateurs sportifs de la Ville dans les écoles. Finies les 2h hebdomadaire d'EPS par classe. 4 Collègues contractuels ne seront pas renouvelés et les 7 qui restent ne savent pas à quelle sauce ils seront mangés en septembre.
- Suppression des Musiciennes intervenantes en milieu scolaire. Là encore 3 collègues contractuels non renouvelés.
- Suppression d'ici fin 2027 du service d'aide à domicile et des soins infirmiers du CCAS. Des dizaines d'emplois à la clé et des dizaines d'usagers lésés.

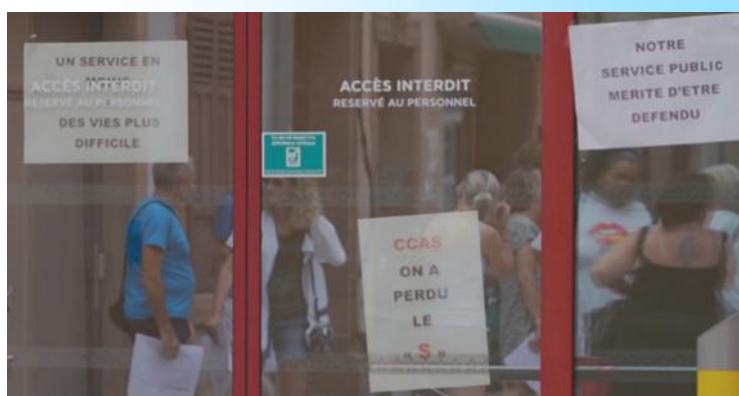
Il engage ainsi un véritable plan social qui se traduira par des dizaines de suppression d'emplois, la dégradation de nos conditions de travail et la suppression de services ô combien utiles à la population, en particulier les plus fragiles.

La volonté du Maire de Belfort de se débarrasser des services d'aide et de soin à domicile du CCAS est totalement arbitraire et déconnectée de toute analyse des besoins de la population et de l'activité du service.

Ainsi les membres du conseil d'administration appelés à se prononcer le lundi 29 sur un éventuel transfert vers le secteur associatif ne disposent d'aucun chiffre sur le nombre de personnels et leur statut, sur le nombre d'usagers et leurs besoins, sur la sous-utilisation du service annoncée par le Maire. Ce n'est pas sérieux.

Alors que les besoins d'accompagnement ne cessent de croître dans une ville qui s'appauvrit et vieillit, il est incompréhensible que le CCAS ne remplisse pas toutes les missions qu'il devrait assumer, selon les affirmations du Maire. Toute la vérité doit être faite sur le taux réel de remplissage du service et le nombre de dossiers de demande reçus, ainsi que sur les moyens mis en œuvre pour faire connaître le CCAS auprès des habitantes et habitants, le conforter et le développer. On les a applaudies pendant le covid en 2020, le Maire de Belfort les piétine aujourd'hui.

Le service public d'aide et de soin à domicile du CCAS est un énorme atout pour notre ville et sa population, qu'il faut conforter et développer. Utilisons tous les moyens d'action à notre disposition pour mettre en échec le projet de transfert vers le secteur associatif et **développer un service d'aide et de soin à domicile de haut niveau pour les habitantes et habitants.**



Restrictions budgétaires, manque de moyens canicules insupportables... L'hôpital à bout de souffle !

Les organisations syndicales de l'Hôpital Nord Franche Comté (CFDT, CNI, CGT, FO) organisent en fin de matinée de ce 8 septembre un pique-nique revendicatif devant l'entrée principale du site de Trévénans et en invitant les salariés de l'hôpital à porter un brassard noir.

Au-delà des revendications nationales, les syndicats ont des inquiétudes et des demandes spécifiques à l'hôpital du nord Franche-Comté. Des inquiétudes liées à un "plan d'efficience" pluriannuel mis en place par la direction pour rétablir la situation financière de l'hôpital, le déficit d'un peu moins de 1 million d'€ en 2024 passant à 4,3 millions d'€ en 2025.



Parce que nos hôpitaux sont à bout, parce que les personnels sont épuisés et parce que l'accès aux soins se dégrade, nous refusons de nous résigner ! C'est dans ce sens que la CGT propose de construire les lois de financement de la sécurité sociale sur d'autres bases.

Les services publics sont notre bien commun et le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas ! Les défendre et les développer, c'est garantir l'accès aux droits, c'est répondre aux besoins de la population et défendre une société plus juste socialement et économiquement.

Cette mobilisation porte les revendications des hospitalières et des hospitaliers :

Des budgets pour l'hôpital public et la santé à la hauteur des besoins de la population et des personnels.

Des augmentations de salaires pour reconnaître le travail et les responsabilités des agents hospitaliers.

- ➡ Des conditions de travail dignes, permettant de travailler correctement et de préserver la santé des professionnels.
- ➡ Des effectifs suffisants et des moyens adaptés pour garantir des soins de qualité.
- ➡ Un véritable accès aux soins pour toutes et tous, partout sur le territoire.

Cette journée n'est pas une fin en soi. Elle constitue une étape dans la construction d'une mobilisation plus large et plus forte à l'aube de la présentation des budgets de l'État et de la Sécurité sociale 2027 par le gouvernement.

Mardi 29 septembre 2026, une journée nationale de grève et de mobilisation est annoncée dans l'ensemble de la fonction publique (état, territoriale, hospitalière) sur tout le territoire pour réclamer l'augmentation du point d'indice et défendre les services publics.

A noter, les sapeurs-pompiers professionnels se mobiliseront le même jour.

Ensemble, faisons entendre la voix des personnels hospitaliers.





Les enseignants-es du conservatoire remettent le couvert

Cette rentrée a un goût particulier pour les intervenants musique de Belfort et la mobilisation continue pour les soutenir. Mercredi 16 septembre, les professeurs artistiques du Conservatoire Henri-Dutilleux organisent avec la CGT un cortège de l'établissement musical jusqu'au parvis de la mairie.

Ils seront en grève à partir du mercredi 16 septembre, ce qui risque de perturber fortement la rentrée de l'établissement public d'enseignement artistique à rayonnement départemental.

Le maire, président du Grand Belfort, n'a rien voulu entendre en juin malgré la mobilisation. Il décide de maintenir la suppression de 4 emplois de musiciennes intervenantes en milieu scolaire.

Mais les professeurs de danse et de théâtre ne l'entendent pas de cette oreille, ils refusent la fatalité et revendiquent le maintien des emplois de leurs collègues ainsi que leur intégration dans l'effectif du Grand Belfort.



Excédés-es par la destruction du service public

Ce mardi 29 septembre, à l'appel de l'intersyndicale CFDT, CFE/CGC, CGT, FA-FP, FSU, FO, Solidaires et UNSA, près de 800 personnes manifestent pour la défense des services publics, l'amélioration de l'accueil des usagers et une augmentation des salaires. Parmi elles, entre autres, des enseignants, des hospitaliers, des territoriaux, mais aussi des actifs du privé, des retraités et des lycéens.

Mais cette journée nous concerne toutes et tous. Nous avons besoin de services publics de qualité et les salarié-es du privé sont également touchés-es par l'explosion des prix et la stagnation des salaires. Cet été encore, la canicule, les incendies, les difficultés dans les hôpitaux et les services publics rappellent une évidence: le manque de moyens humains et financiers pour répondre aux besoins de la population. La colère gronde face à des salaires et pensions qui ne suivent plus, aux prix des carburants, des loyers, des courses qui augmentent sans cesse. Il n'est pas acceptable que des salarié-es soient obligés de payer pour aller travailler !

Comment répond le gouvernement ? Par un budget

d'austérité de 54 milliards d'euros qui continue d'attaquer les services publics et prolonge une fois de plus le gel du point d'indice.

Pendant ce temps le gouvernement laisse les pétroliers se gaver sur leurs profits de guerre, et les dividendes explosent. Pire, face à la colère des lycéens mobilisés pour dénoncer leurs conditions d'étude, le manque de personnels, les classes surchargées, le gouvernement leur envoie les forces de l'ordre. La CGT dénonce cette répression féroce contre notre jeunesse, exprime sa pleine solidarité avec les lycéennes et lycéens mobilisés et appelle ses syndicats à organiser la protection de ce mouvement.

Manifestation du 29 septembre 2026



Parce que l'actualité sociale évolue, retrouvez l'UD 90 sur :



<http://cgt-belfort.fr/>



<https://fr-fr.facebook.com/udcgt.belfort/>



Une force
à vos côtés

